



NEWS¹ SITUATION TRACKING BENIN BULLETIN DE SUIVI DE SITUATION



Localités : Départements du Borgou, de l'Alibori, des Collines, du Littoral et de l'Ouémé

Problème : Conflits électoraux et post-électoraux au Bénin

Période : Du 27 avril au 15 juin 2019

PROFIL DES COMMUNAUTES	PARTIES PRENANTES	DESCRIPTION DE L'INCIDENT
<p>Démographie de base :</p> <p>Population La population du Bénin est de 11.884.127 hbts (Projection en 2019 par l'INSAE²)</p> <p>Le département de l'Ouémé : Population : 1 100 404 habitants</p> <p>Le département du Littoral : Population : 679 012 habitants</p> <p>Le département des Collines : Population : 717 477 habitants</p> <p>Le département du Borgou : Population : 1 214 249 habitants</p> <p>Le département de l'Alibori : Population : 867 463 habitants</p> <p>Géographie des points chauds : Le département de l'Ouémé est limité au Sud par l'océan Atlantique et le département du Littoral, au Nord par le département du Plateau, à l'Ouest par le département de l'Atlantique et à l'Est par la République Fédérale du Nigéria, le département de l'Ouémé est situé au Sud-Est du Bénin. D'une superficie de 1.281 km², le</p>	<p>Acteurs directs : Les acteurs politiques de l'opposition et leurs militants ; les forces de défense et de sécurité</p> <p>Personnes affectées : Les populations des différentes localités, les forces de défense et de sécurité</p> <p>Acteurs intéressés : Le gouvernement, surtout le Chef de l'Etat, les forces de défense et de sécurité, les populations des différentes localités</p> <p>Des potentiels médiateurs : Face à cette situation post-électorale inédite au Bénin, les probables acteurs internes ou externes pouvant intervenir dans la crise pour calmer les parties prenantes sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les rois et chefs traditionnels (au niveau local) - la conférence épiscopale du Bénin³(au niveau national) - la CEDEAO (au niveau régional). 	<p>Le dimanche 28 avril 2019, les Béninois se sont rendus aux urnes pour les élections législatives à polémiques et particulièrement sensibles. Des élections qui se sont tenues avec des scènes de violences globalement dans le centre et le nord du pays⁴. Malgré la validation du scrutin et l'installation des députés de la 8^{ème} législature, des actes de violence continuent d'être enregistrés dans le pays.</p> <ul style="list-style-type: none"> ❖ Dans la nuit du 27 avril 2019, des individus ont mis le feu à l'arrondissement d'Alafiarou dans la commune de Tchaourou et à l'arrondissement d'Akpadanou dans la commune d'Adjohoun. Ces arrondissements abritaient du matériel électoral. ❖ Le 28 avril 2019, jour du scrutin, sans les partis de l'opposition, a été marqué par une faible participation, des actes de violences dans le centre et le nord du pays et une coupure totale de l'Internet. Le bilan de ces violences fait état de deux morts, plusieurs blessés, plusieurs arrestations et d'énormes dégâts matériels. ❖ Les deux anciens présidents⁵ ont, le 29 avril 2019, appelé à l'annulation du scrutin législatif ; tout en demandant au Président Patrice Talon de présenter « sans délai des excuses publiques au peuple pour toutes les souffrances à lui infligées et à la communauté régionale...». Ils ont donné un ultimatum de 24 heures au Président Talon pour la prise en

¹ NEWS : National Early Warning System (Système National d'Alerte Précoce-SNAP)

² Institut National de la Statistique et de l'Analyse Économique

³ Elle offre même sa médiation pour une sortie de crise pacifique

⁴ Savalou, Bantè, Savè, Tchaourou, Parakou, Kandi, Bassila, Kouandé, Boukoubé, Matéri, etc.

⁵ Les anciens présidents Boni Yayi et Nicéphore Soglo ont eu le soutien de Candide Azannai, de Guy Mitokpè et plusieurs autres politiciens opposés au régime du Président Talon.

département de l'Ouémé compte neuf (9) communes dont Porto-novo la capitale administrative du Bénin. Ces communes sont subdivisées en 52 Arrondissements, et 405 villages et quartiers de ville.

Le département du Littoral est un département situé au sud du Bénin, entièrement formé par la capitale économique du Bénin, Cotonou. Cotonou est l'unique commune du littoral avec une superficie de 79km², et une densité de 8593 hab/ km².

Le département des Collines est au centre du Bénin, limitrophe des départements du Plateau, du Borgou, du Zou et de la Donga. Il a été détaché de l'ancien département du Zou lors de la réforme administrative de 1999. Dassa-Zoumé en est le chef-lieu depuis le 22 juin 2016. Avec une superficie de 13 931 km² et une densité de 51 hab / km², ce département compte 6 communes.

Le département du Borgou est un département situé au Nord Est du Bénin, limitrophe du Nigeria, ainsi que des départements de l'Alibori, Atacora, Collines et Donga. Le Borgou a une superficie de 25 856 km² ; il compte 8 communes.

Le département de l'Alibori est un département situé au Nord-est du Bénin. Il est limitrophe du Burkina Faso, du Niger et du Nigeria, ainsi que des départements béninois de l'Atacora à l'ouest et du Borgou au sud, dont il a été détaché en 1999 pour devenir un département à part entière. L'Alibori a une superficie de 26 242 km² avec une densité de 33hab./km² et compte 6 communes.

compte de leurs exigences.

- ❖ Le 1^{er} mai 2019, les forces de sécurité se sont positionnées autour de la résidence de l'ancien Président Boni YAYI à Cadjèhoun, dans le 12^{ème} arrondissement de Cotonou. Au vu de ce dispositif sécuritaire et ayant déjà entendu la demande d'interpellation⁶, les partisans de Boni Yayi ont cru à l'interpellation de leur leader et sont descendus dans la rue, brûlant des pneus, vandalisant et détruisant des biens publics et privés (stations d'essence, ministères, une maison de location de véhicules, des guichets automatiques, etc.). Le bilan fait état d'un mort (une femme) et de lourds dégâts matériels.
- ❖ A Kandi, à plus 630 km de Cotonou, des mouvements violents ont été également notés dans la nuit du 1^{er} au 02 mai 2019. Le bilan fait état d'un mort par balle (un jeune homme), un magasin de coton de l'usine d'égrenage de coton, SODECO, supposé propriété du Président Talon, brûlé ainsi que la maison du Chef d'usine.
- ❖ Le 02 mai 2019, le mouvement a repris au niveau de la maison de l'ancien Président Yayi à Cotonou. Les partisans de l'ancien Chef d'Etat ont pris d'assaut à nouveau les rues de Cadjehoun. Mais contrairement à ce qui est noté le 1er mai⁷, c'est l'armée qui prend le contrôle des opérations et dégage les manifestants à coup de tirs à "balles blanches". Plusieurs blessés et arrestations ont été enregistrés.
- ❖ Le 10 juin 2019, suite à l'interpellation par la police républicaine des présumés auteurs et co-auteurs des violences électorales du 28 avril 2019, un affrontement violent a eu lieu à Tchaourou entre les populations et les forces de sécurité. Les manifestants sont descendus dans les rues pour protester contre ces arrestations. Des pneus ont été brûlés et la route inter-Etat Cotonou-Parakou a été bloquée à la hauteur de Tchaourou. Les manifestants exigent la libération des personnes arrêtées.
- ❖ La situation s'est aggravée dans la nuit du 11 au 13

⁶ Me MIGAN, avocat et partisan du pouvoir en place : « Je souhaiterais que le président Boni Yayi soit interpellé. Il faudrait d'après les propos du président Boni Yayi, du président Soglo qu'il soit rapidement interpellé ».

⁷ Les opérations ont été menées par la Police républicaine

juin 2019 à Tchaourou, et s'est étendue à la commune de Savè le 13 juin 2019. Il faut préciser qu'il y a eu échanges de tirs entre les manifestants et les forces de sécurité. Vu la détermination et la résistance des manifestants, les agents de sécurité se sont vus obligés de déserteur les lieux. Le bilan de ces affrontements fait état de plusieurs blessés, plusieurs arrestations et beaucoup de dégâts matériels dont le commissariat de Tchaourou brûlés. Les manifestants exigent la libération des personnes interpellées et la levée du dispositif sécuritaire autour de la demeure de l'ancien Président Boni YAYI

- ❖ Le 14 mai 2019, le ministre de l'intérieur et de la sécurité publique, Sacca LAFIA a fustigé les actes de violence et de vandalisme orchestrés par certains citoyens. Il rassure le peuple béninois de la garantie de sa sécurité par l'Etat et invite par la même occasion, les citoyens à plus de sérénité. A sa suite, le 15 juin 2019, son conseiller technique à la sécurité, le Colonel Spéro GOUCHOLA a communiqué sur le bilan des affrontements entre les forces de défense et de sécurité déployés à Savè et Tchaourou et les manifestants qui sont majoritairement des chasseurs provenant des villages frontaliers (Kassouala, Gnamboua, Owodé, Okéwo et Igbodja). On note une cinquantaine d'agents de sécurité blessés dont 10 graves. Selon le Colonel, les manifestants ont été recrutés d'un pays voisin et payés à grand frais pour semer des troubles publiques.
- ❖ Le calme est revenu le dimanche 16 juin 2019 après les échanges entre le roi de Tchaourou, les chasseurs et les responsables de l'armée. Des engagements ont été pris de part et d'autre pour un retour au calme définitif.

Le Bénin vit une ambiance post-électorale insolite caractérisée par des tensions et une psychose perceptible alimentée par des craintes de violences. Il est déplorable de constater que les élections en Afrique éveillent souvent des inquiétudes, créent des frustrations quant à la consolidation de la démocratie. « Il semble difficile pour les pays de la région (Afrique de l'Ouest) de consolider leurs institutions démocratiques sur la base de leurs expériences. Ces dernières années, les réformes constitutionnelles sont soit bloquées (Bénin, Ghana, Libéria, Sierra Leone, Mali ...), soit controversées, instrumentalisées (Sénégal, Côte d'Ivoire...). Comme si, dans la région, nous

n'étions pas capables d'apprendre de la pratique de la démocratie pour l'améliorer⁸. »

La pertinence des réformes électorales qui précèdent une élection peut rassembler une nation ou la diviser. C'est conscient de cette réalité, qu'il est important de mobiliser les ressources pour éviter le pire au Bénin.

RECOMMANDATIONS

Pour des voies de sortie de crise dans les meilleurs délais, il faudrait que :

- le Gouvernement, les forces de sécurité et la justice suspendent les mesures de restriction des libertés du Président Thomas Boni YAYI ;
- le Président Patrice Talon, Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement, garant de la sacralité de la vie humaine, de la Paix et de l'unité nationale pose des actes d'apaisement à l'endroit des populations qui l'identifient déjà comme l'un des principaux instigateurs de tout ce qu'elles subissent ;
- les acteurs politiques (mouvance comme opposition) tirent toutes les conséquences de cette réforme électorale « non inclusive » et de la crise postélectorale qu'elle a engendrée pour le pays ;
- les acteurs politiques de tout bord se concertent enfin et se concentrent sur la recherche de solutions politiques immédiates afin d'éviter au Bénin d'autres escalades dans ce cycle incontrôlable de violences
- les organisations de la société civile continuent d'appeler la population au calme ;
- le peuple béninois tout entier et ses forces vives privilégient les voies légales de contestations et la non-violence ;
- les organisations nationales, régionales (CEDEAO), internationales travaillant sur les questions de droits de l'homme fassent un suivi rigoureux de la situation ;
- la communauté régionale et internationale pèsent de tous leurs poids pour l'ouverture d'un dialogue politique dans les plus brefs délais.

⁸ <https://www.jeuneafrique.com/502288/politique/la-democratie-en-afrique-de-louest-entre-progres-fragiles-espoirs-et-craintes/>